

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017 à 20H30

Etaient présents : MM. Annick DUTERTRE - Daniel BELLAYE - Jean-Philippe LAURENT - Thierry GRÉMILLON - Gérard LANTENOIS - Didier JOURNET - Romain BURON - Cécile MÉRY - Céline SAUCET - Henri HÉRON.

Excusé : Néant / *Absent* : Henri HÉRON

Secrétaire : Romain BURON

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE

Sans aucune observation, le compte rendu de la réunion du 27 novembre est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC

Madame le Maire présente aux membres du Conseil le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges. Concernant notre commune, le montant attribué au titre de la compensation est de 10 619€ pour l'année 2018. Il reste donc inchangé par rapport à l'année dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le rapport de la CLETC

PROJET D'AMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA BASCULE

Madame le Maire présente les plans mis à jour ainsi que le chiffrage de l'architecte concernant le projet d'aménagement d'un point de rencontre de randonnée touristique et aire d'accueil de camping-cars. Le coût total estimé de ces travaux est de 190 282,75€ HT. Suite à la demande de Madame le Maire, l'architecte a également proposé une option de 3 jeux pour enfants dont l'estimation s'élève à 37 357€ HT y compris plateforme, bordure, sol de sécurité, panneau aire de jeux et contrôle réglementaire.

Les conseillers s'interrogent sur la nécessité de réaliser un revêtement en dalles

Madame le Maire rappelle que pour ce projet, nous avons déjà reçu les notifications de subventions suivantes : Réserve parlementaire, Fond Leader et DETR pour une aide totale minimum d'environ 87 000€ qui seront ajustés en fonction du coût réel du projet. Une aide du Conseil Départemental dont le montant n'a pas encore été défini va également nous être attribuée. Madame le Maire a également pris contact avec La Région qui envisage de nous accompagner à hauteur de 10 %. Mme BEAUCHEF du Conseil Régional viendra le 12 janvier afin que nous puissions lui présenter notre projet.

Madame le Maire doit recontacter l'architecte pour obtenir des informations complémentaires et répondre aux interrogations.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

- VALIDE le projet ainsi que le chiffrage présenté par Madame le Maire.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame le Maire remercie tous ceux qui ont participé à la mise en place des décorations de Noël.
- Madame le Maire informe le Conseil municipal que, compte tenu de la gratuité des boissons lors de la manifestation organisée pour l'arrivée du Père Noël, il a été décidé cette année de mettre à disposition une boîte pour les personnes souhaitant faire un petit don. L'intégralité de la somme récoltée, soit 104.80€, sera mise à la disposition de l'école de Saint Georges du Rosay pour l'achat de matériel ou de fournitures.
- Gérard LANTENOIS suggère que soit mise en place pour les années suivantes un concours de maison décorée pour les fêtes de fin d'année.